

Mairie d'Allenc

48190 ALLENC

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal

Séance du 25 septembre 2022

Date convocation : 13 septembre 2022

Membres en exercice :

11

Membres présents :

7

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq septembre, à 10 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard ANDRE, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : Jean-Bernard ANDRE, Jérôme BOUCHET, Jeanne BALME, Gérard MAURIN, Amandine NOUET, Martine PEYTAVIN, Claire TORREILLES

Absents : David GARCIA, Gérard PEYTAVIN, Romain CHAPTAL,

Pouvoir : Christophe RANC a donné pouvoir à Jean-Bernard ANDRE

Madame Jeanne BALME a été élue secrétaire de séance

Point sur les projets en cours

Maison Pin : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte de vente a été signé et que les architectes BESSIN-SEBELIN ont été mandatées afin de mener une étude pour la réhabilitation de ce bâtiment. Il indique que l'acte de vente ne mentionne pas de servitudes concernant la cour.

Murs de soutènement : Monsieur le Maire rappelle le projet de reprise d'un mur de soutènement à la Prade avec l'accord de Monsieur RICCI, propriétaire riverain, qui permettra d'élargir et de conforter la voirie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide, le devis de Monsieur VIGUIER, maçon, pour un montant de 2 635 € HT.

Maison Partagée : une réunion est prévue mardi 27 septembre à 14h00 à la mairie avec la SELO et l'architecte. Les membres du Conseil Municipal y sont conviés.

Relations avec l'UDAP

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des relations complexes avec l'Unité Départementale de l'Architecte et du Patrimoine de Mende, qui fait suite aux différents changements de directeurs. Partout en Lozère, des projets d'urbanisme sont refusés ; à Allenc, le projet de lotissement est bloqué. L'architecte des Bâtiments de France a prévu de se déplacer sur Allenc la semaine prochaine, Monsieur le Maire espère que cela permettra de faire avancer les projets.

Renouvellement de l'étrave du chasse neige

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition d'une nouvelle étrave pour le chasse-neige, l'ancienne étant devenue vétuste (18 ans). Une subvention DETR de 5 000 € a été attribuée pour ce projet. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'acquisition d'une nouvelle étrave et charge Monsieur le Maire de signer le devis.

31-2022 : Approbation rapport du SPANC 2021

Membres qui ont pris part à la délibération : 8

Votes : pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Monsieur le Maire informe que par courriel en date du 04 juillet 2022, le Président de la Communauté de Communes Mont Lozère lui a transmis le rapport annuel du SPANC 2021 approuvé en Conseil Communautaire le 17 juin 2022.

En vertu de l'article L 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport est transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes membres. Le Conseil Municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport annuel 2021 du SPANC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

32-2022 : Décision modificative n°1 - Budget de l'eau

Membres qui ont pris part à la délibération : 8

Votes : pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements indiqués ci-dessous. Il invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE ALLENC**Exercice : 2022**

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
25/09/2022	6068-	Autres matières et	15 000.00	25/09/2022	70111-	Ventes d'eau aux abonnés	2 000.00
25/09/2022	61523-	Entretien, réparations	5 000.00	25/09/2022	701241-	Redevance pollution	1 000.00
//	-		0.00	25/09/2022	70611-	Redevance	1 000.00
//	-		0.00	25/09/2022	706121-	Redevance modernisation	1 000.00
//	-		0.00	25/09/2022	7718-	Autres produits except	15 000.00
Total Dépenses			20 000.00	Total Recettes			20 000.00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Total Dépenses			0.00	Total Recettes			0.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Transports scolaires

Monsieur le Maire rappelle que la commune a fait 2 demandes pour l'année scolaire 2022/2023 : une pour un enfant de moins de 3 ans à l'Altaret et une pour 2 enfants de plus de 3 ans au Mazas. La Commission en charge des Transports Scolaires a validé le transport pour l'Altaret mais pas pour le Mazas. Un rendez-vous est fixé avec Monsieur BASTIDE, élu en charge des Transports Scolaires de la Région, pour discuter de ces disparités. Le Conseil Municipal considère que l'argument principal du mauvais état de la route n'est pas valable hormis quelques jours pendant la saison hivernale où une alternative peut être trouvée.

⊙ Questions diverses**→ Conseiller municipal en charge de l'incendie et du secours :****33-2022 : Désignation délégué en charge de l'incendie et du secours**

Membres qui ont pris part à la délibération : 8

Votes : pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de désigner un délégué en charge de l'incendie et du secours, conformément au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de désigner le délégué en charge de l'incendie et du secours suivant :

- Monsieur Gérard MAURIN

Et transmet cette délibération au représentant de l'Etat dans le département et au président du Conseil d'Administration du service d'incendie et de secours.

→ Demande de subvention FNACA :**34-2022 : Subvention 2022 à la FNACA - Comité du Bleymard**

Membres qui ont pris part à la délibération : 8

Votes : pour : 8 – contre : 0 – abstention : 0

Monsieur le Maire présente la demande de subvention déposée par la FNACA - Comité du Bleymard afin de remplir son devoir de mémoire envers les victimes civiles et militaires de tous les conflits mondiaux. Il propose au Conseil Municipal de verser une subvention au Comité du Bleymard dont certains membres sont domiciliés sur la commune d'Allenc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de verser une subvention de 100 € à la FNACA - Comité du Bleymard.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

→ Panneaux d'affichage : les panneaux d'affichage destinés à chaque hameau sont en cours de réalisation. Concernant les emplacements, les habitants peuvent se rapprocher des membres du Conseil Municipal pour faire des propositions.

→ **Noël des enfants** : Madame Julia ASSANT, responsable de Ma p'tite Boîte de Jeux, a fait la demande d'être présente lors du Noël des enfants afin de proposer des jeux à la vente, le Conseil Municipal valide à l'unanimité et se rapprochera d'elle pour le côté organisationnel.

→ **Eclairage public** : Afin de réduire la consommation énergétique, une étude sera menée pour voir s'il est plus judicieux d'éteindre l'éclairage public selon une plage d'horaires ou d'éteindre partiellement certains lampadaires avec interrupteur. Monsieur le Maire rappelle que la commune a déjà fait rénover son parc avec des ampoules leds basses consommations en 2019.

→ **Déchets** : Concernant les déplacements des conteneurs poubelles vus en début d'année, les agents techniques de la Communauté de Communes vont prochainement réaliser les socles.

→ **Terrain de Sports** : la commune bénéficie de 80 % de subventions, reste à trouver le bon emplacement.

→ **RD 27** : Face aux vitesses excessives constatées vers Roches Altes et afin de sécuriser les riverains, une demande de déplacement du panneau de limitation à 70 km/h sera déposée auprès du Département de la Lozère.

Monsieur le Maire clos la séance à 11h30

FIN